

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN



Le 26^e mil neuf cent soixante et onze
le vingt neuf octobre

à 19 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. de LIPKOWSKI

71.130
Objet
Fonds scolaires
Pour les Sections
d'Education Profes-
sionnelle

Etaient présents : MM. MM. de LIPKOWSKI, TETARD, STIPAL, Melle FOUCHE, MM. BUJARD, BUCHET, DUFOUR, COLLE, BARDE, NAULIN, LARGETEAU, MONTRON, RIVIERE, LACHAUD, DOHECQ, BROTEAU, BERLAND, LANDRY, DELAID, BOUCHET, BOUTET, PARRIERE, TAP, Mmes BIDEAU, FAVIERE .

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.

Excusé : M. PAPEAU

Absents : MM.

M. DOIREAU

M LANDRY

a été élu Secrétaire.

Par lettre du 24 août 1971, M. le Préfet a indiqué que la dotation revenant à la Commune, au titre de l'année scolaire 1970-1971, pour les Sections d'Education Professionnelle (S.E.P.) s'établit à 960 F.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la lettre du Préfet du 24 août 1971,

Vu le programme d'emploi établi par le Directeur du C. E. T. Champlain, responsable des S.E.P.

DECIDE :

d'accepter le programme d'emploi présenté s'élevant à 960 FR (NEUF CENT SOIXANTE FRANCS)

DATE DE CONVOCAION

25 Octobre

DATE D'AFFICHAGE

25 Octobre

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 25

Nombre de votants 25


- Que la recette sera encaissée au Chapitre 943 du Budget 1971.

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et au susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance

Pour extrait conforme

Pour le Maire
Le Premier Adjoint,




GUY TETARD

Préfecture
de la
CHARENTE-MARITIME

S.E.P.

Commune de ROYAN

2ème Direction
3ème Bureau

Etablissement S.E.P. annexée aux C.P.M. de
ROYAN

Arrondissement administratif : ROYAN

Fonds scolaires
Année 1968 - 1969

Canton : ROYAN

Arrondissement financier :

1er cycle du second degré

Perception : ROYAN

Montant de la dotation :

PROGRAMME D'EMPLOI

960 F

(Décret n° 65-335 du 30 avril 1965)

Nature des besoins

Crédit
envisagé

Ordre de priorité de l'utilisation

1°) Construction et réparation des bâtiments
scolaires

*Achat de matériaux pour réparation
des murs de peintures extérieures -*

2°) Acquisition et renouvellement du matériel
collectif d'enseignement et du mobilier
scolaire

960,00

.../...

Report..

960,00

3°) Service des annuités d'emprunts contractés avant le 1.10.1965
(indiquer date et montant de l'emprunt)

4°) Achat de livres et de fournitures scolaires

5°) Equipements d'éducation physique et sportive annexés aux établissements scolaires

TOTAL GENERAL...

960,00

Avis de M. l'Inspecteur d'Académie ;

Fait à ROYAN

le 29 sept. 1971



LE MAIRE, (1)

Le Chef d'établissement, (2)

(1) Lorsqu'il s'agit d'un établissement communal.

(2) Lorsqu'il s'agit d'un établissement public nationalisé

Approuvé conformément à la délibération de la Commission départementale en date du

7 FEV. 1972

LA ROCHELLE, le 22 FEV. 1972
LE PREFET.

à l'approbation
La Rochelle, le 3 Juin 1972
L'inspecteur d'Académie,

Pour le Préfet et par autorisation,
L'Attaché, Chef du 3ème Bureau ;

Pour l'inspecteur d'Académie d'P.S.
L'inspecteur d'Académie
M. S. S. A. A. A.



A. SELARIES

